



Syndicat des travailleuses en CPE région des Laurentides (CSN)

Communiqué de presse
Pour publication immédiate
Source : Conseil central des Laurentides (CSN)

LES TRAVAILLEUSES DU CPE TON AMI PIPO DE SAINT-EUSTACHE OBTIENNENT LEUR PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE

(Saint-Jérôme, le 10 JUILLET 2007) – Insatisfaites du climat de travail et des conditions médiocres avec lesquelles elles devaient composer, les travailleuses ont choisi de joindre les rangs de la CSN à l'été 2006. C'est après plus d'un an de travail à faire reconnaître la présence du syndicat, à exiger une gestion plus saine du CPE, après avoir assisté au départ de la directrice générale et la mise sous tutelle du CPE par le ministère de l'Éducation et de la Famille et après de longues négociations que les membres du Syndicat des travailleuses en CPE région des Laurentides (CSN), section du CPE Ton ami Pipo, de Saint-Eustache, réunies en assemblée générale, le 14 juin dernier, ont procédé au vote sur l'entente de principe faisant foi de la première convention collective de leur courte histoire . C'est à 93% que les travailleuses ont accepté les termes d'un contrat de travail, d'une durée de 3 ans, se terminant le 31 mars 2010.

Au chapitre des gains, notons principalement l'obtention d'une semaine de vacances annuelles additionnelles; une augmentation du nombre de congés personnels de 6 à 9 jours à compter d'avril 2008; l'établissement d'une contribution de l'employeur dans un fond de formation destiné aux travailleuses; une augmentation considérable de la contribution de l'employeur au régime d'assurances collectives ayant pour effet de réduire de façon significative la contribution des travailleuses; une augmentation du nombre d'heures de travail du cuisinier assurant ainsi un service de meilleure qualité; la création de postes à temps complet par l'employeur réduisant ainsi le nombre d'emplois précaires à temps partiel et, finalement, une intégration des travailleuses au processus de gestion du CPE en créant une place pour une éducatrice au conseil d'administration et l'obtention du droit de vote et de parole aux assemblées générales du conseil d'administration du CPE.

Selon Josée Falardeau, déléguée du syndicat et membre du comité de négociation, « *Nous avons passé par toutes sortes d'épreuves depuis un an. D'abord, il y eu la démarche de syndicalisation puis ensuite nos démarches au département de santé publique pour améliorer la qualité des installations, la mise sous tutelle par le ministère, la négociation et j'en passe... Notre plus belle réalisation est l'obtention de notre première convention collective qui mettra fin à l'arbitraire et qui va nous permettre d'assurer une qualité adéquate des services, tout en favorisant un climat de travail plus propice à la démonstration du professionnalisme dont les éducatrices ont toujours fait preuve. Nous sommes fières d'avoir joint les rangs de la CSN et nous sommes fières de notre première convention collective.* »

C'est une victoire importante pour les 17 travailleuses du CPE qui ont mené cette lutte avec professionnalisme et détermination pour le maintien et l'amélioration de leurs conditions de travail, tout en assurant pour l'avenir un haut niveau de qualité des services auprès des enfants.

En plus des 17 éducatrices du CPE Ton ami Pipo, le Syndicat des travailleuses en CPE région des Laurentides (CSN), affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux FSSS-CSN et au Conseil Central des Laurentides CSN, représente près de 500 travailleuses et travailleurs de 19 CPE de la région des Laurentides. Le conseil central représente plus de 15 000 membres répartis dans plus de 100 syndicats de la région des Laurentides.

- 30 -

Pour information : Martin Bourgeois, conseiller syndical
 CSN Laurentides
 (450) 436-6220